



Paris, le 31 juillet 2017

En tant que fédération rassemblant les associations de parents d'élèves des lycées français à l'étranger, nous sommes inquiets des conséquences engendrées par l'annulation des crédits de paiement portant sur le programme 185 qui affecte près de 11% de la subvention de l'Agence pour l'enseignement Français à l'Etranger (42 millions sur un budget 374 millions d'euros). L'AEFE qui pilote l'essentiel du réseau des établissements d'enseignement français dans le monde est déjà financée pour l'essentiel (80%) par les frais de scolarité à la charge des familles françaises et étrangères qui fréquentent cet enseignement.

Cette coupe budgétaire qui intervient en milieu d'exercice, pour un établissement administratif dont 70% du budget est affecté à la masse salariale (dont une pension civile incompressible) est un coup de rabot aveugle et violent qui va mécaniquement se reporter sur les frais de scolarité payés par les familles, puisqu'il n'est pas question de ne pas payer les salaires des enseignants ou de limiter les coûts de fonctionnement des établissements en cours d'année.

Ces frais de scolarité ont d'ores et déjà atteint, dans de nombreux établissements, un seuil difficilement soutenable après une baisse continue du budget de l'AEFE les années précédentes. Or toutes les familles du réseau ne sont pas boursières et toutes les familles n'ont pas leurs frais de scolarité payés par des entreprises.

A la lecture des comptes financiers de l'AEFE, on peut croire que celle-ci dispose de réserves de trésorerie importantes. C'est une illusion dans la mesure où tous ces fonds de réserve sont fléchés sur des projets immobiliers engagés ou programmés par les établissements. Ils ont été financés par les frais de scolarité des familles les années antérieures. Qu'allons-nous leur dire ? "Plus de gymnase ou de labos de science. On reconstitue les réserves pour les 5 ans à venir" ?

Cette décision est désolante car les lycées français à l'étranger, dont beaucoup sont gérés par les associations de parents d'élèves, sont dans un délicat exercice pour continuer à attirer des familles étrangères - qui souvent paient plus - dans un contexte éducatif très concurrentiel. Même les familles françaises moyennes et aisées - qui sont celles sur lesquelles portent toujours les efforts - n'hésiteront plus à choisir d'autres systèmes éducatifs performants et des établissements souvent beaucoup mieux équipés que les nôtres.

Cette décision est désolante pour le rayonnement de notre pays dans le monde auquel ces établissements participent en favorisant la mobilité des familles françaises expatriées et en scolarisant les enfants des élites socio-culturelles locales. Chaque établissement est aussi une unité économique où nombre de jeunes compatriotes en mobilité trouvent un emploi.

Cette coupe budgétaire fait suite aux difficultés de détachement d'enseignements titulaires (80 refusés) qui compliquent la capacité des établissements à remplir leur mission et inquiètent les familles françaises de l'étranger. Ce chiffre de 80 enseignants, totalement insignifiant pour l'Education Nationale, est d'une importance capitale pour la qualité pédagogique du réseau. Et du côté des personnels du ministère, nous savons qu'une expérience d'enseignement à l'étranger est une immense plus-value, intellectuelle et humaine. Le réseau constitue une fenêtre, une aspiration pour les enseignants. Nous regrettons que les exigences hexagonales pénalisent ce qui devrait au contraire constituer un élément clé de la politique RH du ministère.

L'enseignement français à l'étranger a été l'un des thèmes dominants de la dernière campagne législative et les Français de l'étranger, qui ont largement plébiscité les élus de la République En Marche, ne comprennent pas l'ampleur de cette sanction pour une Agence chargée de service public et performante, essentielle à la présence de la France dans le Monde, et qui scolarise à moindre coût environ 342 000 élèves dont 125 000 français.

Monsieur Le Président, si nous sommes conscients des contraintes budgétaires qui pèsent sur la France, nous voulons vous alerter sur les conséquences désastreuses de l'ampleur de cette annulation de crédits, pour la qualité de l'enseignement français à l'étranger, notre crédibilité et notre rayonnement. Nous espérons que vous voudrez bien y être sensible.